

1- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N° Clé WEB CONTACT Entreprise Comptable TÉL. FAX E-MAIL SIRET NAF Date de radiation ou cessation d'activité

Nb contrats signés en cours d'année : apprentissage professionnalisation VIE CIFRE Apprentis au 31/12/2011

2- CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

MASSE SALARIALE BRUTE (cf. DADSU base sociale - rubrique S80.G62.05.002)

- Pour les entreprises adhérentes à une Caisse de Congés Intempéries, majorer la base DADSU de 13,14 % - cochez, si vous avez majoré

S

. TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE :

S x 0,5 %

TB

- CDA : Contribution au Développement de l'Apprentissage

S x 0,18 %

+CDA

CSA : Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage - Uniquement pour les entreprises de 250 salariés et plus (voir site internet)

Table with columns: Effectif annuel moyen, Contrats Favorisant l'Insertion Professionnelle (CFIP), C. ALTERNANTS (apprentissage, professionnalisation), Effectifs ALTERNANTS, Effectifs CFIP, Effectifs SALARIES, Seuil CFIP, Seuil ALTERNANTS. Rows for 2010 and 2011.

Table with columns: Taux CSA, c < 1 %, 1 % ≤ c < 3 %, 3 % ≤ c < 4 %, c ≥ 4 %, 3 % ≤ c' < 4 %. Rows for 250 ≤ s ≤ 2000 and s > 2000.

(1) VIE : Volontariat International en Entreprise

(2) CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche en Entreprise

(3) Les entreprises dont l'effectif annuel moyen de contrats d'alternants est supérieur ou égal à 3 % ne sont pas majorées si :

La progression de l'effectif de ces contrats est d'au moins 10 % par rapport à l'année précédente.

L'entreprise a connu une progression de l'effectif annuel moyen de ces contrats et relève d'une branche couverte

par un accord prévoyant une progression d'au moins 10 % de ces contrats. (Applicable en 2013). Intitulé de l'accord de branche :

S x Taux CSA +CSA

3- DÉDUCTIONS HORS QUOTA (voir site internet)

- Frais de stages de formation initiale : joindre les conventions de stages

Les stages de 3<sup>ème</sup> générale sont exclus

ATTENTION : Les frais de stages sont limités à 4 % de TB.

Si le total des frais calculés est supérieur au plafond,

déduire uniquement le plafond

TB X 4 % = plafond Total des frais calculés

Table for deduction calculation: Forfait journalier X nb de jours ouvrés = montant par catégorie. Categories: Cat. A (19€), Cat. B (31€), Cat. C (40€).

- Dons en nature : joindre l'attestation pédagogique, le reçu, le justificatif comptable.

Total des déductions -D

4-PAIEMENT (A défaut de paiement avant le 1er mars 2012, le montant dû sera à payer au Trésor Public majoré de 100 %)

Montant à payer : TB + CDA + CSA - D = P

Chèque N° à l'ordre de :

Virement (Joindre une copie et mettre en libellé le n° de dossier ou Siret)

## 5- CALCUL DE LA RÉPARTITION

**CAS-FNDMA = TB x 22 %.**

Compte d'Affectation Spéciale - Financement National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage qui sera reversé au Trésor Public

**QUOTA = TB x 31 %**

qui sera reversé à des CFA ou section d'apprentissage

**HORS QUOTA = TB X 47 %**

→	<b>CAS-FNDMA</b>		<del>00</del>
→	<b>QUOTA</b>		<del>00</del>
→	<b>HQ</b>		<del>00</del>

### • REPARTITION DU HORS QUOTA

Si TB < ou = à 305 €, HQ peut être affecté en totalité sur l'une des 3 catégories.

Si TB > à 305 €, HQ se répartit entre ces 3 catégories selon le tableau ci-contre.

Un seul cumul de 2 catégories du hors quota est autorisé pour toute la déclaration.

Catégorie A + Catégorie B OU Catégorie B + Catégorie C

HORS QUOTA (HQ)		
Cat. A = 40%	Cat. B = 40%	Cat. C = 20%
-	-	-
-	-	-
=	=	=

Déduction plafonnée pour les frais de stages, s'il y a lieu (voir recto - 3)

Déduction pour les dons en nature, s'il y a lieu (voir recto - 3)

Montants disponibles par catégorie pour les affectations :

## 6- Si vous avez des Apprentis au 31/12/2011 : QUOTA OBLIGATOIRE

**Joindre impérativement les copies des contrats d'apprentissage en cours au 31/12/2011**

Car vous avez l'obligation d'affecter au(x) CFA ou section(s) d'apprentissage d'accueil le coût de la formation dans la limite du quota disponible

IMPORTANT	Zone réservée	NOM, Prénom de l'apprenti	CFA fréquenté, ADRESSE	Diplôme préparé (CAP de ..., BEP de ..., etc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat

## 7- AFFECTATIONS AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Indiquer des croix ou des sommes

Si cumul, entourer : Cat A + Cat B

ou  
Cat B + Cat C

← Hors Quota →

Zone réservée	Nom Ecole	Adresse	Quota obligatoire	Quota disponible	Cat. A	Cat. B	Cat. C

**Si Versement Partiel VP, remplir ce cadre**

CDA	FNDMA	CSA	Quota	Quota	Cat. A	Cat. B	Cat. C
€	€	€	€	€	€	€	€

**TOTAL VP**

~~00~~

Pièces à joindre obligatoirement :

contrats d'apprentissage  conventions de stage  justificatifs des dons en nature

**OBLIGATOIRE** - Cachet et signature de l'entreprise - Nom + Fonction du signataire